

FTI Consulting Canada Inc.

1000, Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Canada

Tél. : 514.446.5093
www.fticonsulting.com

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR N° : 500-11-063543-249
DOSSIER N° : 41-3040537

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE :**

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC., personne morale
légalement constituée ayant son siège social au 1000, rue de la
Gauchetière Ouest, bureau 2100, Montréal, Province de
Québec, H3B 4W5;

Failli

-et-

FTI CONSULTING CANADA INC.

(Martin Franco, CPA, CIRP, SAI, responsable désigné) ayant une
place d'affaires au 1000, Sherbrooke Ouest, bureau 915,
Montréal, Québec, H3A 3G4.

Syndic

AVIS DE DEMANDE DE LIBÉRATION DU SYNDIC

Aux créanciers dans l'affaire de la faillite de Beaulieu Enveloppe du Bâtiment inc.

Vous trouverez ci-dessous les deux documents suivants :

1. Formulaire 11 : Avis de demande de libération du Syndic
2. Formulaire 12 : État définitif des recettes et des débours taxé par le Registraire de la Cour Supérieure (Chambre commerciale)

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous en nous écrivant à l'adresse courriel suivante :
beaulieuenveloppedubatiment@fticonsulting.com

Fait à Montréal, ce 27^e jour de août 2024.

FTI CONSULTING CANADA INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-063543-249
No dossier: 41-3040537

FORMULAIRE 11

Avis de demande de libération du syndic
(alinéa 152(5)c) de la Loi et Règle 61)

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Avis est donné que:

1. Inclus dans les présentes avis se trouvent une copie du relevé définitif des recettes et des débours taxé.
2. Un avis d'opposition à l'état définitif doit être déposé auprès du registraire à 1 rue Notre-Dame Est, bureau 1.120, Montréal, Québec, H2Y 1B6 avant le 12 septembre 2024 et une copie de l'avis doit être signifiée au soussigné. L'avis doit indiquer les motifs d'opposition.
3. Le soussigné s'adressera au tribunal le 30 septembre 2024, à 1 rue Notre-Dame Est, bureau 1.120, Montréal, Québec, H2Y 1B6, ou dès que la requête pourra être entendue, afin d'obtenir une ordonnance de libération relativement à l'actif du failli susmentionné et la décharge de la garantie fournie par le soussigné conformément au paragraphe 16(1) de la Loi.
4. Un avis d'opposition à la libération du soussigné, énonçant les motifs de l'opposition, doit être déposé auprès du registraire à 1 rue Notre-Dame Est, bureau 1.120, Montréal, Québec, H2Y 1B6, au moins cinq jours avant la date de l'audition, et une copie de l'avis doit être signifiée au soussigné dans ce délai.

Daté le 27 août 2024, à Montréal en la province de Québec.

FTI Consulting Canada Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité



1000 Sherbrooke Ouest, Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Téléphone: (514) 446-5093

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-063543-249
No dossier: 41-3040537

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Formulaire 12
État définitif des recettes et des débours

État définitif

RECETTES

1. Divers

Remboursements divers	168.70	
TVQ perçue	1,424.27	
Dépôt de tierce partie	15,014.29	16,607.26

RECETTES TOTALES

16,607.26

DÉBOURS

2. Frais payés

Au séquestre officiel	161.37	161.37
-----------------------	--------	--------

3. Avis de la première assemblée

Journal local	331.60	331.60
---------------	--------	--------

4. Rémunération du syndic

Honoraires du syndic	13,822.28	
TPS sur la rémunération du syndic	691.12	
TVQ sur la rémunération du syndic	1,378.78	15,892.18

5. Divers

Honoraires de cour adjugés contre le syndic	150.00	
Taxes de vente du Québec payées	48.03	
Taxes de ventes payées	24.08	222.11

TOTAL DES DÉBOURS

16,607.26

Note : Total des débours payés pour des services fournis par
des personnes liées au syndic

0.00

Montant disponible pour répartition

0.00

6. Prélèvement payable en vertu de l'article 147 de la Loi

0.00

7. Créanciers non-garantis

Réclamations prouvées	0.00	
de		

Notes:

1) Beaulieu Enveloppe du Bâtiment inc. a fait cession de ses biens le 7 février 2024.

2) Le dépôt de tierce partie correspond à un montant reçu de la part de plusieurs parties prenantes afin de couvrir les honoraires et débours du Syndic.

3) Les honoraires du Syndic s'élèvent à un montant de 13 822,28\$ (64,1 heures, soit un taux horaire moyen de 215,64\$).

Daté le 4 juin 2024, à Montreal en la province de Québec.

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-063543-249
No dossier: 41-3040537

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Formulaire 12 -- Fin
État définitif des recettes et des débours

État définitif

FTI Consulting Canada Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité
Par:



Martin Franco - Syndic autorisé en insolvabilité
1000 Sherbrooke Ouest, Suite 915
Montreal QC H3A 3G4
Téléphone: (514) 591-4486

Taxé à la somme de \$ _____, ce _____ 2 _____.

Registraire

À Montréal, le *3 juillet 2024*

Honoraires taxés à la somme de : \$ 13 822,28

Débours taxés à la somme de : \$ 643,30


Me VINCENT-MICHEL AUBÉ, Registraire (JA 0858)

BORDEREAU DE DIVIDENDE

Date déclaré:

Réclamation \$	Total			Intérimaire ou provisoire Paiement \$	Courante		
	Dividende \$	Prélèvement \$	Paiement \$		Dividende \$	Prélèvement \$	Paiement \$

Total:

Total:

--	--	--	--	--	--	--	--

No. Cour: 500-11-063543-249

No. Dossier: 41-3040537

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Formulaire 12 (Projet de loi C-12)
État définitif des recettes et des débours du syndic
(administration ordinaire)

FTI Consulting Canada Inc. - Syndic autorisé en
insolvabilité

1000 Sherbrooke Ouest, Suite 915
Montreal QC H3A 3G4
Téléphone: (514) 591-4486

21 JUIN 2024